



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

La thèse d'exercice pour le **diplôme d'Etat** de **Docteur en Pharmacie**

Pharmacien

Un diplôme, des métiers différents



Sommaire

◆ Introduction	1
◆ Comment procéder ?	1 - 4
- 1 Choix du thème et du directeur de thèse	
- 2 Dépôt et validation du sujet	
- 3 Conseils de mise en forme pour la réalisation de la thèse et la rédaction des références bibliographiques	
- 4 Modalités pratiques avant la soutenance de la thèse	
- 4.1 Jury	
- 4.2 Autorisation de soutenance de thèse d'exercice et document administratifs à fournir	
- 4.3 Manuscrit de thèse	
- 5 Soutenance	
◆ Annexe 1 - Conseils de mise en forme pour la réalisation de la thèse	5 - 11
◆ Annexe 2 - Rédaction des références bibliographiques	12 - 17
◆ Annexe 3 - Prix de thèse (liste non exhaustive)	18 - 20

Document réalisé par :

Séverine Derbré, Stéphanie Guerin, Frédéric Lagarce, Samuel Legeay,

Véronique Marchais, Brigitte Pech

Introduction

- ◆ La thèse est la dernière étape à valider pour l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie. **Tant que la thèse n'est pas acquise, nul ne peut prétendre au titre de pharmacien.** Elle constitue la 3^e partie de la sixième année d'études et la soutenance de la thèse **peut être réalisée dès l'inscription en 6^e année (3^e cycle court).**

Selon l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie : Art.23 - *Les étudiants soutiennent au cours du troisième cycle court ou au plus tard, dans un délai de deux ans après la validation du 3^e cycle court une thèse devant un jury désigné par le président de l'université sur une proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques dans laquelle ils sont inscrits.*

Il est préférable de **finir la thèse dans l'année où la 6^e année est validée.** Il est en effet difficile de finir sa thèse tout en travaillant. De plus, n'étant pas diplômé, l'étudiant ne peut être inscrit à l'Ordre des Pharmaciens. Pour pouvoir travailler en officine, l'étudiant se verra alors délivrer un certificat de remplacement (CDD dont la durée n'excède pas 4 mois) par le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens (valable un an et renouvelable uniquement une fois). Aucune prolongation n'est assurée au-delà de 2 ans.

Pour l'étudiant interne, la thèse doit être validée avant la fin de la phase d'approfondissement (3^e année) du DES.

Comment procéder ?

1 ◆ Choix du thème et du directeur de thèse :

Ce thème doit en premier lieu intéresser l'étudiant. Les lieux de stage en 5^e année hospitalo-universitaire donnent très souvent l'opportunité de trouver un sujet. L'étudiant peut prévoir un travail entièrement bibliographique mais également une thèse avec une partie expérimentale (travail en laboratoire, enquête, élaboration de fiches...). Ceux qui réalisent un master 2 dans le cadre de la 6^e année (filiales industrie et recherche) peuvent choisir de développer le sujet de leur stage de master 2 (cf. arrêté du 8 avril 2013, chapitre 4, article 23).

En aucun cas, un document similaire ne pourra conduire à deux diplômes différents. L'étudiant doit alors donner un accès au mémoire de master 2 ou d'École supérieure à son directeur et son co-directeur universitaires.

Le catalogue SUDOC (Système Universitaire de Documentation) recense toutes les thèses soutenues en France.

Sur moodle, à l'onglet "Thèse d'exercice pharmacie", l'étudiant vérifie si le sujet a été déposé au Département pharmacie à Angers. Il est également possible de trouver sur moodle, un fichier où sont déposés des sujets de thèses proposés par des enseignants. Les travaux transdisciplinaires entre médecins et pharmaciens sont possibles.

Il est important ensuite et très rapidement de contacter une personne susceptible de diriger le travail : enseignants de la Faculté de Santé, praticien ou cadre hospitalier mais aussi pharmaciens d'officine, pharmaciens travaillant en milieu industriel ou autres professionnels. Si le directeur choisi est une personne non universitaire, une co-direction avec un enseignant-chercheur de la Faculté de Santé sera demandée.

2 ♦ Dépôt et validation du sujet

Le **formulaire de dépôt de sujet** est à télécharger à partir de moodle ou du site intranet de la Faculté de Santé <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/formations/these-d-exercice/pharmacie.html>

Ce sujet doit être validé par le groupe de thèse d'exercice avant de commencer votre travail de thèse.

3 ♦ Conseils de mise en forme pour la rédaction de la thèse et des références bibliographiques

Voir annexe 1 et 2

Documents à insérer en début de manuscrit

www.univ-angers.fr/faculte-de-sante/these-exercice-pharmacie

- liste des enseignants de la faculté de Santé
- engagement de non plagiat
- déclaration d'engagement de l'auteur

4 ♦ Modalités pratiques avant soutenance de la thèse

Le dossier administratif nécessaire à la soutenance ne pourra être constitué qu'après analyse du document de thèse (dépôt par l'étudiant sur l'ENT) avec le logiciel anti-plagiat Compilatio et après accord de tous les membres du jury en ce qui concerne la date et l'heure de soutenance. Celle-ci ne sera validée qu'après réception par le directeur de thèse de la version finale du manuscrit.

4.1 Jury

- ♦ Selon l'arrêté relatif du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie :

Art.24, - Le jury, désigné par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques, comprend au moins trois membres, dont le directeur de thèse :

- un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches exerçant dans l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques, président ;

- deux autres membres, dont une personnalité qualifiée extérieure à l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. La participation d'un responsable d'une structure accueillant des étudiants en stage est souhaitée.

Deux membres du jury sont titulaires du diplôme d'Etat de pharmacien ou de docteur en pharmacie.

Le jury peut soit refuser la thèse, soit l'admettre avec l'une des mentions suivantes : passable, assez bien, bien ou très bien. Il peut le cas échéant demander des modifications.

En cas de présence d'un co-directeur, le jury sera composé de 4 personnes minimum.

Concernant les internes :

- selon l'arrêté du 2 septembre 2020 , pour les étudiants de 3^e cycle des études de pharmacie en **biologie médicale** : Art.60 modifié «*le jury de thèse est composé d'au moins 3 membres désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. Deux membres du jury sont titulaires du diplôme de pharmacien ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Un praticien des armées peut faire partie du jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut présider le jury.*»

- selon l'arrêté du 4 octobre 2019, pour les étudiants de 3^e cycle des études de **pharmacie hospitalière** : Art.44 «*le jury est présidé par un enseignant-chercheur des disciplines pharmaceutiques titulaire et habilité à diriger les recherches et composé d'au moins 4 membres dont deux enseignants titulaires des disciplines pharmaceutiques désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques concerné et un praticien hospitalier pharmacien. Un pharmacien des armées peut faire partie du jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut siéger comme membre-enseignant, voire présider le jury.*»

4.2 Autorisation de soutenance de thèse d'exercice et document administratifs à fournir

- ♦ **4 semaines** avant la soutenance :

Charger le formulaire d'autorisation de soutenance à partir de moodle ou du site intranet de la Faculté de Santé <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/formations/these-d-exercice/pharmacie.html>

Ce formulaire dûment rempli doit être retourné à la scolarité (scolarite.pharma@listes.univ-angers.fr) en mentionnant « thèse d'exercice » en objet, pour accord du directeur de la Faculté de Santé et du directeur du Département pharmacie. Sur ce formulaire, le directeur (ou le co-directeur universitaire) doit impérativement indiquer le pourcentage de plagiat après dépôt du manuscrit sur moodle par l'étudiant pour analyse Compilatio.

Les coordonnées des membres du jury doivent être clairement précisées pour permettre l'envoi des convocations.

- fournir à la scolarité : une photocopie d'une pièce d'identité (pour vérification de l'orthographe des nom, prénom et lieu de naissance)
- anticiper l'impression du manuscrit de façon à pouvoir le déposer ou l'envoyer aux membres du jury dans les délais.

4.3 Manuscrit de thèse

♦ **2 semaines** avant la soutenance, faire parvenir 1 exemplaire papier à chaque membre du jury.

- **Une semaine** avant la soutenance, les étudiants déposeront eux-même la version numérique de leur thèse sur DUNE (en pdf) et recevront en retour le quitus pour compléter leur dossier. Adresse : <http://dune.univ-angers.fr>

Si l'ensemble des consignes et des délais n'est pas respecté, la soutenance ne pourra avoir lieu à la date prévue et sera reportée.

5 ♦ Soutenance

La soutenance est publique sauf huis-clos. Le candidat expose oralement son travail pendant 15 à 20 minutes puis répond aux questions du jury.

Après délibération, le jury peut, soit refuser la thèse, soit la valider avec l'une des mentions suivantes "passable", "assez bien", "bien" ou "très bien".

L'heure de soutenance de la thèse est fixée (en accord avec le jury) entre le lundi et le vendredi selon le calendrier fixé par l'administration.

A l'issue de votre soutenance, les membres du jury peuvent, s'ils jugent le travail intéressant et de bon niveau, proposer votre thèse pour un prix de thèse. L'étudiant peut aussi concourir spontanément pour un prix de thèse (liste non exhaustive présentée en annexe 3).

Annexe 1 - Mise en forme du manuscrit

1 - Le papier

Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie. Le grammage doit être égal ou supérieur à 80g.

2 - Format et présentation

Le texte doit être justifié : Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de :

- ♦ choisir un caractère de bonne lisibilité d'une taille suffisante : 12 points en moyenne
- ♦ taper le texte avec un interligne au minimum normal ;
- ♦ laisser une marge de 2,5 cm à gauche et à droite, 1,5 cm minimum en haut, 2 cm minimum en bas, pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie

Recto ou recto-verso ? : le recto simple facilite la reprographie mais peut aboutir à des documents très volumineux. Le choix est laissé à l'appréciation des intéressés. En cas de recto-verso, numéroter les pages impaires sur le recto, et les pages paires sur le verso.

3 - Couverture et page de titre

Se conformer à la charte graphique de l'Université d'Angers et tenir compte des modifications imposées par la faculté de Santé (voir modèle pour la thèse d'exercice).

La couverture, dessus et dessous, doit être rigide, de **couleur crème** pour permettre sa reprographie. **La reliure par spirale n'est pas autorisée.** La page de titre doit être identique à la couverture. Elle doit mentionner :

- ♦ le nom de l'université et celui de la Faculté de Santé où est soutenue la thèse. Le nom de l'université doit apparaître sous sa forme administrative.
- ♦ le nom de l'auteur
- ♦ la date de soutenance
- ♦ le titre de la thèse
- ♦ le nom du directeur de la thèse
- ♦ les noms des membres du jury

Thèse
pour le
Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie

**TITRE
DE LA
THÈSE**

SOUS-TITRE

Nom Prénom

Sous la direction de M. ou Mme
Nom Prénom

Membres du jury

Nom/Prénom 1 | Fonction
Nom/Prénom 2 | Fonction
Nom/Prénom 3 | Fonction
Nom/Prénom 4 | Fonction
Nom/Prénom 5 | Fonction
Nom/Prénom 6 | Fonction



**FACULTÉ
DE SANTÉ**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

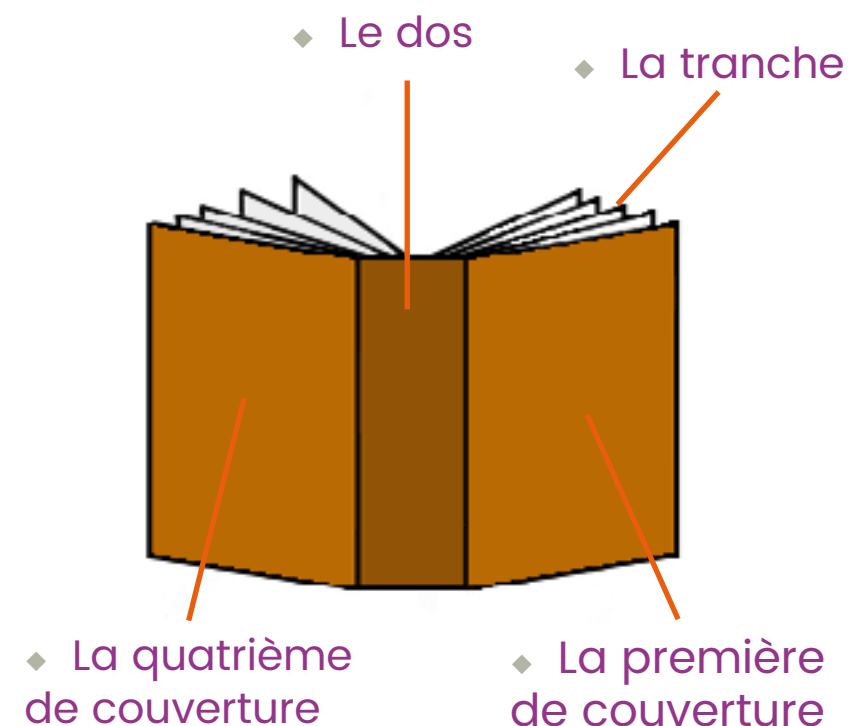
Soutenu publiquement le :
XX XX XXXXXX XXXX

4 - La quatrième de couverture, de couleur claire, doit reproduire :

- ◆ le titre en français
- ◆ le résumé en français. Il doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris. Il doit être précis, significatif. Il doit permettre à celui qui le lit de voir comment la thèse est construite, comment le sujet est abordé. Le résumé en français est présent et indexé dans le catalogue du SUDOC. Il doit permettre de repérer la thèse à partir du vocabulaire de l'auteur, en complément des mots clés.
- ◆ le titre en anglais
- ◆ le résumé en anglais. Il doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris, pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales.
- ◆ les mots clés en français et anglais : l'étudiant, en accord avec son directeur, choisit les mots clés en fonction de leur pertinence ou de la terminologie en vigueur dans la discipline. Ils aideront les bibliothèques à indexer la thèse d'après les répertoires de mots clés en usage dans les catalogues collectifs.

5 - Au dos de la thèse, les mentions suivantes doivent être indiquées :

Nom, Prénom Titre réduit Année de la thèse



RÉSUMÉ

Titre

Mots-clé

ABSTRACT

Titre en anglais

Keywords :

6 - Photographies

Aucune photographie issue d'un document à copyright ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants - droit.

Dans la mesure du possible, les documents photographiques doivent être nettement contrastés. Les photographies en couleur doivent être de bonne qualité.

Les illustrations présentes dans le corps du texte doivent être répertoriées dans une table.

7 - Nom de l'auteur

C'est le nom sous lequel sera signalée la thèse ; il ne doit pas varier car il est une clé d'accès. Pour les femmes mariées, la règle administrative (Circulaire du 28 juin 1986 : Dénomination des personnes dans les documents administratifs) veut que soit d'abord utilisé le nom patronymique, suivi éventuellement du nom de femme mariée, sans tiret entre les deux, sauf s'il s'agit d'un patronyme double avec tiret. Les mentions « épouse » ou « née » ne doivent pas être utilisées.

Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les nom et prénom de l'auteur, le prénom sera tapé en minuscules.

8 - Titre de la thèse

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le nom apporte une information précise et pertinente. Chaque mot significatif du titre est indexé et interrogeable dans la base de données.

9 - Le plagiat

◆ **Sur le formulaire de soutenance, le directeur (ou le co-directeur universitaire) doit impérativement indiquer le pourcentage de plagiat.**

◆ **Sur la thèse, doit figurer l'engagement de non plagiat signé par l'étudiant.**

Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat consiste à s'approprier texte ou idées d'une autre personne physique ou morale, sans mentionner que celle-ci en est l'auteur.

Plagier dans un travail universitaire (mémoire, thèse) est une fraude grave lourde de conséquences sur le plan universitaire et pénal. Il est important de savoir citer ses sources pour ne pas se retrouver en situation de plagiat.

Quelques exemples de plagiat

- ◆ Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- ◆ Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- ◆ Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- ◆ Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- ◆ Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- ◆ Acheter un travail sur le Web.

Conséquences du plagiat

À l'Université d'Angers

Un enseignant ou un étudiant constatant un plagiat peut faire une demande de saisine disciplinaire à l'Université d'Angers, qui prononcera une des sanctions suivantes : avertissement, blâme, exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans, exclusion définitive de l'établissement, exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans, exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Ces sanctions sont prévues par le décret n°92-657 du 13 juillet 1992, procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

En justice

Le plagiaire s'expose à des poursuites pour contrefaçon, faits prévus et réprimés par les articles L 335-2, 335-3, 335-5, 335-6 et 335-7 du Code de la propriété intellectuelle.

Comment éviter le plagiat ?

Indiquez où vous avez trouvé chaque fait, idée, chiffre que vous avancez, qu'ils proviennent de sources imprimées ou de pages web. Vous trouverez des conseils pour citer correctement vos références dans la fiche Citer ses sources.

10 - Documents insérés en début de manuscrit

www.univ-angers.fr/faculte-de-sante/these-exercice-pharmacie

- liste des enseignants de la faculté de Santé
- engagement de non plagiat
- déclaration d'engagement de l'auteur
- remerciements éventuellement

11 - Table des matières

La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. La table des matières est placée de préférence en début de document, après la page de titre, et les différents documents cités en paragraphe 10.

12 - Listes des abréviations, des tableaux, des figures et des annexes

Ces listes font suite à la table des matières.

13 - Numérotation des pages

La pagination doit commencer dès la page de titre (la couverture ne compte pas), être continue sur l'ensemble du document.

14 - Bibliographie

Une attention particulière à votre liste bibliographique est demandée. En effet, les logiciels de bibliographie font de multiples erreurs et il est donc primordial de relire cette partie. La forme des références doit être cohérente, vous êtes libre du modèle utilisé mais il doit être le même pour toutes les références. Les documents et informations cités en référence dans le corps, les tableaux, les figures et en annexes sont répertoriés dans la liste « Bibliographie ».

15 - Thèse sous forme d'article

Il est possible de rédiger une thèse sous forme d'article. La présentation du document doit comprendre, en plus de l'article publié en français ou en anglais, une introduction et une discussion en français.

16 - Thèses interprofessionnelles en santé (pharmaciens, médecins, dentistes)

Il est possible de proposer un sujet de thèse interprofessionnel qui sera réalisé en commun avec un autre étudiant de santé. La soutenance sera concomitante, chaque étudiant présentant son travail pendant 15 à 20 minutes devant un jury mixte.

Annexe 2 – Rédaction des références bibliographiques

La citation d'un document dans votre bibliographie doit permettre à quiconque de l'identifier, de le retrouver et de le consulter facilement. Pour citer ces documents dans votre thèse, vous devez respecter des règles de citation en usage. Dans tous les cas, ne pratiquez pas le plagiat : un texte cité doit figurer entre guillemets avec indication de sa référence.

Pour citer une référence bibliographique, on se réfère à deux normes :

- la norme internationale de citation de références bibliographiques ISO 690 (norme AFNOR Z 44-005)
- la norme ISO 690-2 pour les documents électroniques (norme AFNOR Z 44-005-2).

1. Règles générales usuelles

- La rédaction des références bibliographiques s'effectue toujours à partir du document primaire (ouvrage, publication, thèse, etc.). Seuls les documents lus doivent être cités.
- **Il est essentiel d'adopter une présentation des références bibliographique HOMOGÈNE, y compris dans la ponctuation et la typographie. Vous êtes relativement libre dans cette présentation. Néanmoins, suivez celle précisée par votre directeur de thèse le cas échéant.**
- Si plus de 3 auteurs ont contribué au document, seuls les 3 premiers peuvent être cités en mentionnant ensuite et al. (du latin et allii, « et tous les autres »).
- S'il existe plusieurs éditeurs commerciaux, le 1^{er} doit être indiqué.
- S'il existe plusieurs lieux d'édition, le 1^{er} doit être indiqué.

2. Présentation des références bibliographiques

Un lien doit être fait entre vos références bibliographiques et le corps du texte. Ce lien permet au lecteur de savoir précisément quelles sont vos sources pour les différentes informations que vous distillez dans votre thèse.

Il existe deux façons de procéder :

- Numéroté vos références dans l'ordre croissant d'apparition dans le texte **(2.1)** ;
- Organiser vos références en ordre alphabétique du premier auteur **(2.2)**.

2.1. Références en ordre croissant d'apparition dans le texte

Les numéros peuvent être indiqués en exposant, entre parenthèses, entre crochets, en italique, etc. ou sans typographie particulière. L'important est d'être homogène. Vous pouvez placer le numéro de la référence bibliographique avant ou après le point final ou les virgules de votre phrase. Aucune règle n'est définie dans les normes. Il faut **être homogène** et **suivre les consignes données par votre directeur de thèse**.

Exemples ^{1,2} :

a.

L'oxydation des phénols en quinones est une étape clé dans la biosynthèse de nombreux produits naturels comme les tanins, certains antibiotiques et pas moins de 10 % des alcaloïdes [1]. On comprend ainsi l'intérêt porté à la compréhension et à la maîtrise de cette réaction dans le domaine de la synthèse biomimétique et de la synthèse en général. Ainsi des travaux récents utilisent comme étape clé la désaromatization oxydative pour accéder à des familles de métabolites isolés de microorganismes fongiques comme les wasabidiénones [2], isolé de *Phoma wasabiae yokogi* ou encore le trichodimérol [3] isolé de *Trichoderma longibraciatum* (Schéma 3).

Bibliographie

1. Pelter, A., El Gendy, S. M. A. (1993). Phenolic oxidations with phenyliodonium diacetate, *J. Chem. Soc., Perkin Trans.*, 1, 1891-1896.
2. Pouységu, L., Marguerit, M., Gagnepain, J., Lyvinec, G., Eatherton, J. A., Quideau, S. (2008). Total synthesis of wasabidiénones B1 and B0 via SIBX-mediated hydroxylative phenol dearomatization. *Org. Lett.*, 10, 5211-5214.
3. Barnes-Seeman, D., Corey, E. J. (1999) A two-step total synthesis of the natural pentacycle trichodimerol, a novel inhibitor of TNF- α production. *Tetrahedron Lett.*, 1,(9) 1503-1504.

b.

Acetogenins of the Annonaceae constitute a broad group of secondary metabolites with potent biological activities such as their cytotoxic properties.¹ In consequence, they have been considered as important leads for new anticancer drugs.²

Bibliographie

- (1) For a recent review article, see: Bermejo, A.; Figade`re, B.; Zafra-Polo, M.-C.; Barrachina, I.; Estornell, E.; Cortes, D. *Nat. Prod. Rep.* **2005**, 22, 269-303.
- (2) See inter alia: (a) Nakanishi, Y.; Chang, F.-R.; Liaw, C.-C.; Wu, Y.-C.; Bastow, K. F.; Lee, K.-H. *J. Med. Chem.* **2003**, 46, 3185-3188. (b) Huang, G.-R.; Jiang, S.; Wu, Y.-L.; Jin, Y.; Yao, Z.-J.; Wu, J.-R. *ChemBioChem* **2003**, 4, 1216-1221.

¹ M. Lelan *La réaction de désaromatization oxydative: quel intérêt en synthèse de composés à potentiel thérapeutique ?* Thèse d'exercice : Pharm., Université d'Angers, **2009**, n° 145, 84 p.

² S. Derbré, E. Poupon, C. Gleye, R. Hocquemiller, Biogenetic relationships between annonaceous acetogenins: Squamocin is not a precursor of chamuvarinin based on a semisynthetic study. *Journal of Natural Products* **2007**, 70, 300-303.

2.2. Références en ordre alphabétique du 1^{er} auteur

Le plus souvent, quand les références sont citées en utilisant l'ordre alphabétique du 1^{er} auteur, dans le fil du texte, les mentions (auteur, année) sont souvent placées avant le point final ou les virgules de votre phrase. Cependant aucune règle n'est définie dans les normes. Il faut être **homogène** et **suivre les consignes données par votre directeur de thèse**.

Si plusieurs publications sont du même auteur, le classement alphabétique des références prend en compte le nom du 2^e auteur (et ainsi de suite).

Si deux publications du (ou des) même(s) auteur(s) ont été publiées la même année, on les note avec un indice a, b, c etc. après l'année de publication.

Exemples ^{3,4} :

a.

Subsumed, on a morphological basis, to the 200 million year old conifer family Araucariaceae, *Wollemia* constitutes a whole new monotypic genus (Jones et al., 1995). While the evolutionary relationships within the 'monkey puzzle tree' family are poorly known, *Wollemia* was confirmed to be distinct from the related genera *Araucaria* and *Agathis* by Gilmore and Hill (1997) through DNA sequencing of the plastid gene *rbcl*.

Bibliographie

Gilmore, S., Hill, K.D., **1997**. Relationships of the Wollemi pine (*Wollemia nobilis*) and the molecular phylogeny of Araucariaceae. *Telopea* 7, 275-291.
Jones, W.G., Hill, K.D., Allen, J.M., **1995**. *Wollemia nobilis*, a new living Australian genus and species in the Araucariaceae. *Telopea* 6, 173-176.

b.

Previously, phytochemical investigations of *H. empetrifolium* have described the presence of naphthodianthrones and flavonoids in crude extracts of the flowering plant (Kitanov, 2001; Makovetska, 2000) and the composition of the essential oil (Petrakis, Couladis, & Roussis, 2005). The three other species in section *Coridium* are *Hypericum asperulifolium* (eastern Transcaucasia), *Hypericum coris* (central and western Alps) and *Hypericum ericoides* (southeastern Spain, Morocco and Tunisia). Flavonoids, xanthonones and xantholignoids have been previously reported from *H. ericoides* (Cardona & Seoan, 1982a, 1982b, 1983), while flavonoids and naphthodianthrones have been reported from *H. coris* (Makovetska, 2000).

³ A. Staniek, R. Muntendam, H. J. Woerdenbag, O. Kayser, Essential oil constituents derived from different organs of a relictual conifer *Wollemia nobilis*, *Biochemical Systematics and Ecology* **2010**, 38, 131-135.

⁴ S. L. Crockett, E.-M. Wenzig, O. Kunert, R. Bauer, Anti-inflammatory phloroglucinol derivatives from *Hypericum empetrifolium*. *Phytochemistry Letters* **2008**, 1, 37-43.

Bibliographie

Kitanov, G. M. (2001). Hypericin and pseudohypericin in some *Hypericum* species. *Biochemical Systematics and Ecology*, 29, 171-178.
Makovetska, O. Y. (2000). Research of biologically active substances of *Hypericum* L. species. *Farmatsevticheskii Zhurnal*, 5, 40-47.
Petrakis, P. V., Couladis, M., & Roussis, V. (2005). A method for detecting the biosystematic significance of the essential oil composition: The case of five Hellenic *Hypericum* L. species. *Biochemical Systematics and Ecology*, 33, 873-898.
Cardona, M. L., & Seoan, E. (1982a). Flavonoids and xantholignoids of *Hypericum ericoides*. *Phytochemistry*, 21, 2759-2760.
Cardona, M. L., & Seoan, E. (1982b). Xanthonone constituents of *Hypericum ericoides*. *Journal of Natural Products*, 45, 134-136.
Cardona, M. L., & Seoan, E. (1983). Flavonoids and xanthonones of *Hypericum ericoides* L. *Anales de Química Serie C: Química Organica Bioquímica*, 79, 144-148.

3. Citation des références bibliographiques

Pour chaque type de document, un ensemble d'éléments doit toujours être rappelé dans les références. Vous pouvez choisir la présentation à votre guise mais vous devez être homogène (typographie, ponctuation etc.)

Ouvrages

Nom, prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage : sous-titre. Numéro d'édition. Lieu de publication : éditeur commercial, année. Nombre de pages

Exemples :

J. Bruneton, *Pharmacognosie - Phytochimie - Plantes médicinales*, 4^e éd., Editions Tec & Doc, Paris, **2009**, 1269 p.

Ou encore sous une autre forme

Bruneton, J., *Pharmacognosie - Phytochimie - Plantes médicinales*. 4^e éd.; Editions Tec & Doc : Paris, **2009** ; p 1269.

Chapitre d'un ouvrage

Nom, prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage : sous-titre. Numéro d'édition. Lieu de publication : éditeur commercial, année. Nombre de chapitre, titre du chapitre, pages extrêmes du chapitre

Exemple :

SCHREIBER Stuart L., KAPOOR Tarun M., WESS Günther. *Chemical Biology: From Small Molecules to Systems Biology and Drug Design*. Weinheim : WILEY-VCH

Verlag GmbH & Co. KgaG, **2007**. Chap. 2. *Using Natural Products to Unravel Biological Mechanisms*. p. 71-94

Thèse

Nom, prénom de l'auteur. Titre de la thèse. Date de publication. Nombre de pages. Nature de la thèse obtenue : discipline. Université de soutenance. Ville de soutenance. Numéro de soutenance.

Exemples :

Derbré, Séverine. *Quelques « bonnes réactions » de chimie organique pour élucider les mécanismes d'action de produits naturels actifs : application à la squamocine, une acétogénine des Annonaceae*. **2006**. Thèse de doctorat : Chimie. Université Paris-Sud II. Faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry. n° 907. 393 p.

Lelan, Mathilde. *La réaction de désaromatisation oxydative: quel intérêt en synthèse de composés à potentiel thérapeutique ?* **2009**. Thèse d'exercice : Pharm., Université d'Angers, n° 145. 84 p.

Nom et prénom de l'auteur ou initiales. Titre original et intégral de l'article. Titre du périodique complet ou abrégé, année de publication, n° de volume ou de tome (n° de fascicule), pages extrêmes de l'article.

Articles de périodiques

Nom et prénom de l'auteur ou initiales. Titre original et intégral de l'article. Titre du périodique complet ou abrégé, année de publication, n° de volume ou de tome (n° de fascicule), pages extrêmes de l'article.

Si vous choisissez de faire figurer le titre complet, vous devez le faire pour tous les articles de périodiques que vous citerez. Il en va de même si vous choisissez de faire figurer le titre abrégé. Ce titre abrégé est officiel ; vous ne pouvez inventer l'abréviation. Vous la trouverez le cas échéant sur le site du SUDOC www.abes.sudoc.fr.

Exemples :

Chatenet, C., Les phytoestrogènes. *Actual. Pharm.* **2008**, 47, (473), 10-23.

Ou

La revue Prescrire. Huiles essentielles réservées aux pharmaciens : la liste s'allonge. *Rev. Prescr.* **2008**, 28 (297 bis), 12.

Ou encore

Hammer K A, Carson C F, Riley T V, et al. (**2006**) A review of the toxicity of *Melaleuca alternifolia* (tea tree) oil. *Food Chem. Toxicol.*, **44**, 616-625.

Brevets

Déposant. Titre de l'invention. Inventeurs. Numéro de classement international (Int. Cl.). Pays. Type et numéro du document. Date de dépôt (jour, mois, année).

Exemple :

BLAKELY SOKOLOFF TAYLOR & ZAFMAN. *Total synthesis of galanthamine, analogues and derivatives thereof*. THAL Claude, GUILLOU Catherine, BEUNARD Jean-Luc et al. Int. Cl. C07D 205/00. USA. Patent Application Publication US 2005/0065338 A1. 15-06-2001.

Document en ligne, sites Internet

Il convient de préciser le type de support après le titre entre crochets : [en ligne]. La date de la version ou la date de consultation doivent être signalées.

Auteur (personne physique ou organisme). Titre de la page d'accueil, [en ligne], adresse URL, consulté le date.

Exemples :

Académie Nationale de pharmacie. Le dictionnaire de l'académie nationale de pharmacie : Glucide [en ligne] <https://dictionnaire.acadpharm.org/w/Glucide>, consulté en Mars 2021.

DNP, 2019. Dictionary of Natural Products, <http://dnp.chemnetbase.com/faces/chemical/ChemicalSearch.xhtml> (accessed March 2019)

EMA, Community herbal monograph on Zingiber officinale Roscoe, rhizoma [en ligne] https://www.ema.europa.eu/documents/herbal-monograph/final-community-herbal-monograph-zingiber-officinale-roscoe-rhizoma_en.pdf, consulté en Août 2021.

Lois, décrets, arrêtés, circulaires, directives

Exemple :

Décret du 20 mars 2006 relatif aux compléments alimentaires. *Journal Officiel de la République Française*. **2006**. n°72. p. 4543-4546.

4. Liens utiles pour présenter votre bibliographie d'après la Bibliothèque Universitaire d'Angers :

- pour la rédaction des références bibliographiques : <https://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr>

- si le choix des références est en ordre croissant d'apparition dans le texte, le style Vancouver est possible (tutoriel en ligne : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/vancouver>)

- pour l'utilisation de Zotero :

- une présentation rapide (avec liens d'installation) et des liens vers des ateliers : <https://bu.univ-angers.fr/atelier-zotero>

- un rendez-vous avec un bibliothécaire : <https://bu.univ-angers.fr/rdv-bib>

- un lien vers le cours Moodle sur Zotero en auto-formation :

<https://moodle.univ-angers.fr/course/view.php?id=16245>

Annexe 3 - Prix de thèse (liste non exhaustive)

Nature du prix	Nom du prix	Organisateur	Date de candidature	Contact
PRIX THÈSES D'EXERCICE	Prix Jane Cottin	Département de pharmacie		Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Conseil Régional de l'Ordre des pharmaciens	Conseil Régional de l'Ordre des pharmaciens		Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix INTERFIMO	INTERFIMO		Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix BNP Paribas	BNP Paribas		Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix de thèse Officine	ANEPF	Réception des candidatures avant le 31 juillet de chaque année	Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix de thèse de la Société Française de Toxicologie Analytique (SFTA) (Thèse d'exercice de Pharmacie, Médecine... ayant pour sujet la toxicologie ou pharmacologie)	Société Française de Toxicologie Analytique (SFTA)	Avant le 1 ^{er} octobre pour des thèses soutenues l'année en cours	pascal.kintz@wanadoo.fr
	Prix de l'Alliance Healthcare échelon local ou national (Thèse à option officinale)			IMTSSA - Actualités du Pharo Prix de thèse Universités francophones BP 46 13998 Marseille Armées France http://www.actu-pharo.com/ imtssa.asmt@wanadoo.fr
	Prix de thèse Antilles-Guyane CERP Martinique	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix de thèse Antilles-Guyane CERP Martinique	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix du Collège des Pharmaciens Conseillers Maîtres de Stage (CPCMS)	Collège des Pharmaciens Conseillers Maîtres de Stage (CPCMS)	début septembre	Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix ORS Pays de la Loire	Observatoire Régional de la Santé		Voir avec les enseignants du Département pharmacie
	Prix URPS Pharmacien Pays de la Loire	Union Régionale des Professionnels de Santé		Voir avec les enseignants du Département pharmacie

18

Nature du prix	Nom du prix	Organisateur	Date de candidature	Contact
PRIX MIXTES THÈSES D'UNIVERSITÉ & D'EXERCICE	Prix Stolon (Association Stolon)	Enseignants-chercheurs des Sciences végétales et fongiques des facultés de Pharmacie	Réception des candidatures avant le 30 avril	yves-françois.pouchus@univ-angers.fr
	Prix du CESPARM (Education sanitaire et sociale)	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix du LEEM - Recherche Jeune pharmacien dans le cadre d'un mémoire de fin d'études universitaires - Nouvelles méthodes d'études sur des médicaments	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i> <i>Préférence accordée aux internes ou anciens internes</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix Albert et Jacques SALMON (Pharmacien ou étudiant en Pharmacie-Hygiène ou Orthopédie)	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Le prix Romagnesi de la Société mycologique de France (Oeuvres récentes de mycologie générale, systématique ou sur l'écologie fongique)	Société mycologique de France	avant la fin juillet de chaque année	Président de la Société mycologique de France, 20, rue Rottembourg, 75012 Paris
	Prix de thèse de la Société Botanique de France (Thèse d'Université ou d'Exercice de Pharmacie)	Société Botanique de France (SBF)	avant le 10 octobre (l'année de référence étant l'année universitaire précédente)	M. Jean Vallade 4 rue Gagnereaux, 21000-DIJON jean.vallade@orange.fr Tél. : 03 80 71 54 80
	Prix de la Société d'Histoire de la pharmacie - Maurice BOUVET et Henri BONNEMAIN (Thèse ou travaux historiques)	Académie Nationale de Pharmacie <i>Doté par la Société d'Histoire de la Pharmacie et la famille Bonnemain</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.f
	Prix Sanofi-Aventis (Travaux dans le domaine de la Biologie avec applications pharmaceutiques ou diagnostiques - Préférence accordée aux internes ou anciens internes)	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Arkopharma	Arkopharma	1/09 au 31/07 de chaque année	https://www.arkopharma.com/fr-FR/prix-de-these-arkopharma-2019

19

Nature du prix	Nom du prix	Organisateur	Date de candidature	Contact
<p align="center">PRIX MIXTES THÈSES D'UNIVERSITÉ & D'EXERCICE</p>	Bourse de la Société Française de Pharmacie Oncologique ou SFPO	Académie Nationale de Pharmacie <i>Réservé à des pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix Michel DELALANDE Pharmacodynamie, Chimie thérapeutique, Produits naturels	Académie Nationale de Pharmacie	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix CHOAY Micronutrition ou Dispositifs médicaux	Académie Nationale de Pharmacie Doté par le laboratoire C.C.D. <i>Préférence accordée aux candidats pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix des Sciences Végétales Biochimie et Biologie végétales ou Botanique ou Biologie cellulaire (Pharmacien ou étudiant en Pharmacie)	Académie Nationale de Pharmacie <i>Préférence accordée aux candidats pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix de la Société des Amis des Facultés de Pharmacie Chimie thérapeutique de préférence	Académie Nationale de Pharmacie <i>Préférence accordée aux candidats pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.fr
	Prix ANOFEL	Association Française des Enseignants et Praticiens hospitaliers titulaires de Parasitologie et de Mycologie Médicale (ANOFEL)	Réception des candidatures en janvier pour les travaux soutenus l'année précédente	Pr Jean-Pierre GANGNEUX, C.H.U. Pontchaillou rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES, jean-pierre.gangneux@univ-rennes1.fr
	Prix de la Mutuelle d'Assurance des Pharmaciens ou MADP dans le domaine de l'addictologie	Académie Nationale de Pharmacie <i>Préférence accordée aux candidats pharmaciens</i>	Réception des candidatures au 15 septembre de chaque année	http://www.acadpharm.org claude.monneret@curie.f